

## 2016

Il est assez commun de dire « *Meilleurs vœux et bonne santé* ».

Malheureusement, nous n'avons pas tous hérité du même patrimoine de vie, ce qui doit nous inciter à le préserver et à le faire durer ; dans nos actes au quotidien, par notre nourriture, notre hygiène de vie, et par une exigence sur la qualité de notre environnement.

Chacun est concerné, et si tous ne se sentent pas concernés, il appartient pourtant à chacun de participer à notre avenir commun.

Pollution de l'air, des sols, des sous-sols, des aliments que nous consommons, tel est le constat. Un acte responsable, est de refuser la maltraitance de notre environnement, pour nous tous.

En ce qui concerne nos déchets, les taxes et impôts que nous payons pour les gérer, montrent l'importance de notre gaspillage ; alors, il faut choisir.

Payer moins, c'est gérer mieux : par une juste consommation, sans gaspillage ; en choisissant autant que possible les produits recyclables ; en compostant nos déchets de cuisine dans nos composteurs pour enrichir notre terre ; en mettant au recyclage tout ce qui peut l'être (ce qui est créateur d'emplois) ; en diminuant ainsi au maximum les déchets destinés à l'enfouissement, qui n'est pas créateur mais destructeur d'emplois, et pollue notre air, nos sols et sous-sols.

Par tous ces efforts, vous aurez contribué à préserver votre capital santé ; vous aurez également donné de l'espoir à ceux qui cherchent un emploi.

Ces actions nous apporteront satisfactions personnelles et collectives.

Cette année 2016, nous porterons particulièrement nos efforts sur la gestion de nos déchets, en concertation avec le sirtom, pour un meilleur suivi de nos poubelles, par une information plus précise auprès de chacun de vous ; notre objectif : réduire au maximum la part de nos déchets résiduels.

.../

L'année 2016 est à un tournant de l'organisation politique française. La France s'est réorganisée en 13 grandes Régions. Pour les communautés de communes, la loi NOTRE implique des fusions ; dès 2017, nous aurons de nouveaux Élus comme interlocuteurs pour gérer tout ce qui touche notre quotidien.

Nous avons pour notre part choisi dans ce Conseil Municipal, la transparence, la confiance, l'action. Nous demanderons aux conseillers municipaux d'être encore plus proches de vous et à votre écoute. Nous travaillerons pour que notre environnement et notre village soit le plus accueillant possible.

Rappelez-vous qu'il vous est aussi possible de venir nous aider avec vos compétences : vous serez les bienvenus.

Pour avoir choisi de participer à un conseil municipal, les Élus que nous sommes devons réfléchir et proposer des actions. Ces actions engageront notre commune vers les voies de progrès qui tendent à préserver nos richesses naturelles et préserver le cadre de vie que nous avons choisi.

*Le moment est venu de Souhaiter à chacun de prendre en main sa destinée, de faire que 2016 soit le début d'une réussite collective.*

*Ce que je souhaite de tous : la plus grande solidarité face à tous ces défis, et l'année 2016 sera pour chacun une réussite.*

Le maire,  
Gilles Gastel

## **Recensement de la population**

Le recensement est terminé. Nous sommes aujourd'hui 532 habitants (509 au précédent recensement de 2011). La commune a 13 logements vacants et 17 résidences secondaires.

Nous remercions Madame Jocelyne Rokicki et Monsieur Clément Lejeune pour leur efficacité à effectuer ce recensement. Nous remercions également tous les habitants pour leur participation et leur intérêt pour cette enquête INSEE.

Pour information, 52% de la population s'est recensée par internet, ce qui constitue presque un record, selon l'agent INSEE qui a supervisé le recensement.

## **Secrétariat**

Notre secrétaire de mairie Madame Sylvie Linard a demandé sa mutation pour un poste vacant mieux rémunéré dans une autre commune.

Nous avons donc procédé à un recrutement. Le poste a été affiché et publié par le Centre de Gestion. Une douzaine de candidatures nous sont parvenues ; un protocole d'embauche a été établi ; Madame Corinne ZUSATZ 1<sup>ère</sup> Adjointe a reçu les différentes candidates.

A l'issue des entretiens, Madame Aurélie Thirion a été retenue ; dès ce lundi 29 février, elle sera en double pendant 15 jours avec Madame Linard, puis recevra des formations complémentaires à l'utilisation de nos logiciels mairie.

## **Site internet**

Dans la première quinzaine de mars, le site internet de la commune sera terminé. Celui-ci vous permettra d'accéder, par des liens, à des sites tels que notre Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (CCVA), le SIRTOM pour nos déchets, la SICAE pour l'électricité, NORÉADE pour l'eau et l'assainissement, la Préfecture, les gîtes ruraux sur la commune, etc.

Figureront l'ensemble des « INFOS MAIRIE », les derniers comptes rendus du Conseil Municipal, les différents arrêtés de la mairie, etc.

## **Aménagements**

Nous avons poursuivi l'aménagement de la commune, avec la plantation d'arbres fruitiers au verger communal, ainsi qu'à l'étang. Cependant, 4 arbres fruitiers nous ont été volés autour de l'étang quelques semaines après la plantation.

Nous avons également poursuivi le drainage des fossés sur la rue Maurice-Girard, ces travaux permettent d'assurer un meilleur écoulement des sources et des eaux pluviales, et amèneront aussi une grande économie de temps pour l'entretien de ces zones.

## **École**

La micro-salle informatique installée dans la salle du conseil municipal est opérationnelle.

## Accès mairie-école

L'élévateur pour personne à mobilité réduite est en fabrication ; il devrait être mis en place et opérationnel courant avril.

## Étang

Nous avons baissé le niveau de l'étang à la demande d'un pêcheur à la suite de nombreuses casses de sa ligne, et avons trouvé une barrière de sécurité qui avait été jetée dans l'étang.

Un dossier administratif est en cours d'instruction pour obtenir l'autorisation de vider notre étang communal ; cela nous permettra de connaître son degré d'envasement, de voir si d'autres objets ont été jetés dans l'étang, mais aussi d'enlever les silures qui y ont été mis ; l'un d'entre eux a déjà été pêché et nous savons qu'il y en a d'autres. Nous avons également dû détruire des tortues nuisibles pour nos cours d'eau.

## Location

Les travaux de la maison située rue Maurice-Girard se terminent. Le loyer est à l'étude. Deux candidats se sont déjà présentés pour cette location.

## Église

Le nouvel éclairage fonctionne, la remise en état des portes est terminée.

Il reste à faire une remise en état des vitraux, vandalisés il y a plusieurs années.

La protection actuelle des vitraux est inadaptée, nous allons donc procéder au démontage de ces protections, à leur remise en état, et à un remontage adapté.

Un devis de remise en état des vitraux vandalisés a été établi : le coût de ces travaux s'élève à environ 11 000 €. L'association Axo'lidarité sera notre partenaire dans cette restauration. Il sera organisé des manifestations pour aider à cette restauration. Des subventions seront également demandées.

## Décharge d'Allemant

La décharge d'Allemant a un projet d'extension présenté par SITA. L'enquête publique, pour vous informer et recueillir vos avis, dure jusqu'au 18 mars 2016.

Cette extension, si Monsieur le Préfet accepte ce projet, ce sont 930 000 tonnes de déchets enfouis pendant 11 années au moins, qui seront mis dans un trou de 37 m de profondeur, soit la hauteur de l'église de Pinon ; les déchets venant de tout le département et des départements limitrophes.

*Pour se faire une idée de ce que représente ce tonnage de déchets, on peut imaginer une route reliant Lille à Marseille, d'une largeur de 2 mètres et d'une épaisseur de 50 centimètres.*

Chacun a le devoir pour lui, pour ses enfants, pour l'environnement, pour la santé publique de prendre conscience de ce que représente ce projet, totalement décalé par rapport aux lois en vigueur, aux objectifs de la COP21.

Nous vous demandons de venir vous exprimer sur le registre d'enquête, aux heures d'ouverture de la mairie, ou pendant les permanences du commissaire-enquêteur : **demain samedi 27 février 9h-12h ; vendredi 18 mars 14h30-17h30.**

Une personne présente de Qualit'Aisne pourra vous aider si vous le souhaitez.

## Spécial ENQUÊTE PUBLIQUE

### Projet d'Extension de la décharge d'Allemant

---

Chaque citoyen peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie ; chacun peut exprimer sa position sur le projet d'extension. Un cahier est à disposition en mairie.

Une pétition a été mise en ligne sur internet par l'association QUALIT' AISNE :  
<http://www.mesopinions.com/recherche?t=Allemant#petition>

Chacun peut choisir d'écrire tranquillement ce qu'il veut dire à la maison, et déposer ensuite le papier en mairie.

Le Commissaire-Enquêteur assurera une dernière permanence :

→ **le vendredi 18 mars 2016**, jour de la clôture de l'enquête publique et ce, de 14h30-17h30

À partir de ce qui aura été écrit par la population, la commission d'enquête composée de 3 commissaires-enquêteurs présentera à l'Exploitant SITA une série de questions, auxquelles l'exploitant aura à répondre sous quinze jours.

Ensuite la commission d'enquête rédigera ses résultats, avec une conclusion :

- soit *avis défavorable*
- soit *avis favorable avec réserves*, que l'exploitant devra lever
- soit *avis favorable*

Cet avis devrait être rendu à Monsieur le Préfet, début mai.

Les communes autour de la décharge ont à émettre un avis au plus tard le 02 avril 2016 : Allemant, Anizy-Le-Château, Chavignon, Laffaux, Nanteuil-la-Fosse, Neuville-sous-Margival, Pinon, Sancy-les-Cheminots, Vaudesson, Vauxaillon.

Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (**CoDERST**) a aussi à émettre un avis.

Tous ces avis sont consultatifs.

Le Préfet prendra sa décision de *signer ou non* l'arrêté préfectoral d'exploitation, ce qui pourrait intervenir avant l'été.

*Utilisez votre droit à l'Expression*

## Changement d'horaires du secrétariat de mairie

Avec l'arrivée de la nouvelle secrétaire, Madame Aurélie Thirion,

À compter de lundi 14 mars 2016, le secrétariat de mairie sera ouvert :

- Les lundis de 9 h à 19 h
- Les mercredis de 9 h à 19 h

### **Site internet**

Vous pouvez dès maintenant vous connecter à l'adresse suivante

<http://www.vauxaillon.fr/>

Ceci est le site internet de la commune de Vauxaillon. Les dernières fonctionnalités seront mises à jour dès que possible.

### **Décharge d'allemand**

Nous vous rappelons que l'enquête publique relative à l'extension de la décharge se termine vendredi 18 mars, avec la dernière permanence du Commissaire-Enquêteur en mairie de Vauxaillon. Quelques Vauxaillonnais sont venus déposer leurs remarques auprès du Commissaire-Enquêteur. Vous pouvez donc encore venir déposer.

Une pétition papier est disponible en mairie ; vous pouvez également signer sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.mesopinions.com/recherche?t=Allemand>

### **Fête communale**

La fête communale de Vauxaillon aura lieu le samedi 11 juin de nombreuses attractions sont prévues par la commission des fêtes et cérémonies, le détail de cette journée sera publié sur notre site internet.

## Fêtes au village

Le 11 juin 2016  
autour de l'étang communal,

### FETE COMMUNALE

#### Au programme :

Ouverture à 16 h 00  
Structures gonflables,  
Balades à poney,  
Maquillage pour enfants, adolescents et adultes.  
Jeux picards  
Goûter offert aux enfants

À 19 h 00  
Concert « CEPACI »  
Puis, barbecue offert par la mairie

Clôture avec un feu.  
*Vous êtes invités à apporter une bûche  
sur laquelle vous aurez inscrit un message  
pour la faire brûler dans le feu.*

/...

Et cet automne,  
les 23 - 24 - 25 septembre 2016  
autour *et* dans l'église,

### FETE « ART et CULTURE »

#### Au programme :

*Le vendredi 23, dans l'après-midi,  
Atelier Peinture avec les enfants*

*Le samedi 24, à partir de 14 h  
Dans l'église,  
Début de l'exposition de peintures  
Les créations des enfants y seront aussi exposées*

*Sur la place de l'église,  
Concours de beaux légumes, originaux, décorés,  
ouvert à tous les habitants du village, Petits et Grands !  
À 16h30, goûter offert aux enfants*

*Le dimanche 25,  
De 10 h à 12h, circuit sur les sentiers de Vauxaillon  
Départ de l'église*

*La clôture de l'exposition se fera autour d'un verre de l'amitié  
avec les exposants.*

*Pensez dès maintenant à vos semis !*

### **Spécial « Fusion de communes »**

L'évolution des contraintes financières qui pèsent sur les petites communes, et notamment la diminution des dotations et des subventions, amènent celles-ci à rechercher la possibilité de fusionner avec des communes voisines. L'État favorise ces fusions par des dotations financières incitatives.

La commune de Pinon et la commune de Vauxaillon, dont les territoires se touchent, se prêtent à cette fusion. C'est pourquoi la commune de Pinon nous a proposé ce rapprochement.

Une commune nouvelle née de la fusion entre Pinon et Vauxaillon, permettra de passer le seuil de 2 000 habitants, et ainsi de se retrouver dans une situation plus confortable pour les deux communes.

Pour la commune de Vauxaillon, la mutualisation des moyens nous permettra notamment un entretien de nos espaces verts plus facile, de préserver l'avenir de notre école.

Hier notre école était à la limite de la fermeture, aujourd'hui nous devons trouver de l'espace pour accueillir tous les enfants.

Nos deux communes ont donc décidé de s'engager dans cette voie de fusion, et de créer chacune une commission spéciale destinée à examiner le projet de création d'une commune nouvelle et travailler sur l'ensemble des sujets (école, entretien des espaces, personnels, administration, fiscalité, etc.).

Dans sa séance du 6 juillet 2016, le Conseil Municipal de Vauxaillon à l'unanimité a créé cette commission composée de 8 personnes (nombre identique à Pinon).

Sont membres : Gilles Gastel, Corinne Zusatz, Gérard Régnier, Lucien Thiry, Anne-Marie Croquet, Édith Poletz, Frédéric Garreau, Patrick Lejeune.

Nous vous informerons au fur et à mesure des travaux réalisés par les deux commissions, puis des décisions prises par les deux Conseils Municipaux.



## **Spécial « rentrée scolaire »**

### **Sécurité**

Des directives préfectorales strictes sont données aux mairies et aux gendarmeries pour veiller à la sécurité des établissements scolaires.

Aussi à partir de cette rentrée, l'accès à l'école se fera **uniquement** par le petit portail, le grand portail ne sera ouvert que pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le stationnement devant le grand portail même temporaire sera verbalisé. Il est donc indispensable d'utiliser le parking face à la mairie ou le parking place du 102°RI.

### **Accès handicapés**

La mise en service de l'élévateur pour personnes à mobilité réduite ne peut être faite que par les personnes concernées, tout abus constaté sera poursuivi. Il est demandé de se conformer aux instructions figurant sur cette installation. Pour une première utilisation, nous vous conseillons de vous rapprocher de la directrice d'école ou de la mairie.

### **Effectifs**

Cette rentrée est importante en nombre d'élèves, 29 dans la classe des petits avec toujours Madame TERLET, et 23 dans la classe des grands avec Madame HAREL titularisée à Vauxillon.

Cela représente une augmentation des effectifs de 33,33% par rapport à 2015. Cela nous amène à investir dans le mobilier scolaire et à augmenter le nombre de lits du dortoir.

# FETE ART et CULTURE

*Vendredi 23 septembre, dans l'après-midi,*

A l'école,

Atelier *Peinture* avec les enfants



*Samedi 24 septembre, à partir de 14 h*

Dans l'église,

Exposition de peintures

où seront aussi exposées les créations des enfants

À 16h30, goûter offert aux enfants

*Dimanche 25 septembre, à partir de 10 h*

Dans l'église,

L'exposition de peintures continue,  
avec présentation d'artisanat malgache

*L'après-midi, à 15 h*

Sur la place de l'église,

Concours de beaux légumes :

ouvert à tous les habitants  
du village, Petits et Grands !



nature, décorés ou sculptés



*La clôture de l'exposition se fera*

*autour d'un verre de l'amitié avec les exposants.*

**Décharge d'Allemand**

L'arrêté préfectoral a pris fin le 30 septembre 2016. La décharge est donc fermée, et nous l'espérons définitivement. Cela dit, le dossier d'extension jusqu'en 2027 est toujours à l'étude dans les Services de la Préfecture.

**Perdu / trouvé**

Un étui à lunette rigide avec paire de lunettes a été trouvé rue de Soissons, ainsi qu'un jeu de petites clés et une carte d'identité dans notre boîte aux lettres.

Vous pouvez venir les récupérer en mairie.

**Déchets ménagers et recyclage**

Il est souhaitable que chaque foyer dispose d'un composteur pour limiter les déchets destinés à l'enfouissement.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la commune dispose d'un broyeur pour les déchets verts : nous nous tenons à votre disposition pour réaliser ce broyage gracieusement.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement le tri des emballages mis dans la micro-déchetterie devant la mairie :

- **Continuez à utiliser** votre bac jaune du SIRTOM (papier-carton, métal, briks alimentaires, bouteilles et flacons en plastique)
- **Complétez votre tri** en déposant à la micro-déchetterie les plastiques mentionnés sur l'affiche.
- il est constaté des **dépôts sauvages** dans des sacs au pied des bigbags. Il est rappelé que le Conseil Municipal a décidé d'instituer une amende de 50 € au premier dépôt sauvage et de 150 € en cas de récidive.

**Très haut débit INTERNET en fibre optique**

Dans le cadre du déploiement du très haut débit en fibre optique dans le département de l'Aisne, pour les liaisons INTERNET, l'USEDA (syndicat mixte : Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) dans une réunion d'information des maires tenue en mairie de Pinon, a indiqué que les territoires d'Anizy, Pinon, Vauxaillon, pouvaient prétendre au très haut débit fibre dès 2018. Pour ce faire, une convention doit être approuvée par le Conseil Municipal et signée par le maire.

Cet investissement représente un coût de 107 800 € pour la commune payable sur 20 ans. Pour la communauté de commune du val de l'ailette une subvention de 50% a été accordée aux signataires des conventions.

**Horloge de l'église**

L'entreprise Huchez doit intervenir le 7 novembre pour remettre en état l'horloge de l'église : les mécanismes, sans entretien depuis vingt ans, sont complètement hors service.

Coût de l'opération : 3 076 €.

**Voirie**

Un gros effort de remise en état de la voirie communale est engagé : rue du lieutenant Martin, rue d'Antioche, rue Jacques-Lejeune.

Coût total de ces opérations 56 676 €, dont 46 147 € subventionnés à 56 % par le département. D'autres dossiers sont déposés concernant la montée de la rue de Soissons et la rue des Pintons déclarée en catastrophe naturelle.

**Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie commencera à **9h00** au cimetière militaire, se poursuivra devant le monument aux Morts.

Puis la cérémonie se prolongera sur la place actuellement du 102ème RI, renommée place Valmyre-Bienfait en hommage en particulier à l'instituteur qu'il fut à Vauxaillon.

Il sera dévoilé la plaque en présence de ses descendants.

**Recensement**

Le recensement réalisé en début d'année a montré une progression du nombre d'habitants aujourd'hui 532 (ce qui a amené le passage de 11 à 15 Conseillers Municipaux dès 2014) ; ont été dénombrés 13 logements vacants, 17 résidences secondaires. Il est rappelé que les logements vacants depuis plus de cinq ans sont soumis à la taxe d'habitation.

**Site internet**

Nous vous rappelons qu'il est possible de consulter sur le site internet de la commune, les comptes rendus du Conseil Municipal ainsi que les « Infos mairie » depuis 2013.

**Numérotation métrique**

Pour la mise à jour et aux normes de la numérotation métrique, les habitants concernés recevront par courrier le nouveau numéro qui devra être fixé de façon visible sur la maison ou sur la boîte aux lettres.

### **Travaux route de Soissons**

Des travaux d'abattage d'arbres seront effectués début décembre dans la montée de la route de Soissons, au lieudit « bois de la Gelée ».

Cette route sera barrée :

- une déviation sera mise en place venant de Soissons vers Neuville-sur-margival.
- de Vauxaillon vers Soissons, il conviendra de passer par Pinon.

Un arrêté de circulation et des barrières seront mis en place à ce moment-là.

### **Stationnement devant la mairie**

Pour des questions de sécurité, il nous a été demandé de faciliter le stationnement des minibus assurant le transport des enfants à la cantine de Pinon.

Nous allons donc mettre en place une signalisation pour réserver la place de stationnement nécessaire aux deux minibus.

Ce stationnement est prévu au fond de la place pour permettre aux enfants de descendre en toute sécurité.

### **Travaux talus et bas-côtés**

L'employé communal a pour tâche de nettoyer l'ensemble des talus et bas-côtés des rues de la commune.

Les travaux ont débuté rue Jacques-Lejeune jusqu'au cimetière ; ils se poursuivront rue du lieutenant Martin et rue des Richebourgs, puis progressivement dans toutes les autres rues.

Il est procédé en même temps à l'élagage des arbres ou arbustes sur les talus pour faciliter le passage du camion de ramassage des ordures ménagères.

Il convient également à chacun de couper ses arbres et arbustes en limite de propriété, et également de couper à 2m de hauteur les végétaux plantés à moins de 2 m de la clôture, comme le précise le code rural.

## **Fibre optique**

Le Conseil Municipal a délibéré afin d'autoriser son maire à signer la convention nécessaire avec l'USEDA pour la mise en place en 2018, du très haut débit dans la commune.

## **Citoyens vigilants**

En cette fin d'année, il y a une recrudescence des vols ; la gendarmerie demande aux citoyens vigilants, d'être très attentifs et de signaler toutes choses pouvant être suspectes. L'ensemble des Conseillers Municipaux est déclaré « citoyen vigilant » en gendarmerie, chacun peut donc directement les informer.

---